rapport du président du jury

Concours et examens

Filière technique

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE SESSION 2024

L'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe a été organisé par le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine pour les collectivités et établissements publics d'Ille et Vilaine.

I – Examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe

A - Calendrier

Période d'inscription	Du 23 mai au 6 juillet 2023
Période de pré-inscription en ligne	Du 23 mai au 28 juin 2023
Date limite de validation de l'inscription	6 juillet 2023
Epreuve écrite d'admissibilité	18 janvier 2024
Réunion de jury	12 mars 2024
Epreuves pratiques d'admission	Entre le 11 avril 2024 et le 12 décembre 2024
Réunion de jury d'admission	17 décembre 2024

B - Inscriptions

245 candidats se sont préinscrits à cet examen professionnel du 23 mai au 28 juin 2023 et 220 candidats ont validé leur inscription.

Sur ces 220 candidats, 4 candidats n'ont pas été admis à concourir car ils ne remplissaient pas l'une des conditions requises pour se présenter à cet examen et 12 candidats ont annulé leur inscription.

Ainsi, 204 candidats ont été admis à concourir et convoqués à leur épreuve écrite d'admission, répartis comme suit selon les spécialités et les options :

SPECIALITES	CONVOQUÉS
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers	**29**
Poseur de revêtements de sols, carreleur	1
Peintre, poseur de revêtements muraux	4
Ouvrier en VRD	1
Ouvrier d'entretien des équipements sportifs	1
Maçon, ouvrier du béton	1
Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier et plombier canalisateur)	1
Menuisier	3
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	8
Charpentier	2
Agent d'exploitation de la voirie publique	5
Métallier soudeur	1
Ebéniste	1
Espaces naturels, espaces verts	**52**
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	46
Productions de plantes : pépinières et plantes à massifs) ; Floriculture	2
Soins apportés aux animaux	1
Bûcheron, élagueur	3
Mécanique, électromécanique	**4**
Electrotechnicien, électromécanicien	1
Installation et maintenance des équipements électriques	2
Mécanicien hydraulique	1
Restauration	**13**
Restauration collective, liaison chaude, liaison froide	9
Cuisinier	4
Environnement, hygiène	**52**
Agent d'assainissement	2
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	35
Propreté urbaine, collecte des déchets	12
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration	1
Qualité de l'eau	2
Logistique et sécurité	**6**
Surveillance, télésurveillance, gardiennage	1
Maintenance bureautique	2

Magasinier	2
Monteur, levageur, cariste	1
Communication, spectacle	**5**
Conducteur de machines d'impression	2
Opérateur PAO	1
Relieur-brocheur	2
Conduite de véhicule	**43**
Conduite de véhicules légers (catégories tourisme, et utilitaires légers)	23
Conduite d'engins de travaux publics	2
Conduite de véhicules poids lourds	13
Mécanicien des véhicules à moteur diesel	4
Mécanicien des véhicules à moteur essence	1
TOTAL	**204**

II – Candidats admis à concourir

A - Origine géographique

DEPARTEMENT D'ORIGINE	NOMBRE DE CONVOQUÉS	
	Effectifs	Total
Ille et Vilaine	172	172 Soit 84.31 % des convoqués domiciliés en Ille et Vilaine
Côtes d'Armor	8	32 Soit 15.69 % des convoqués domiciliés Hors Ille et Vilaine
Finistère	1	
Morbihan	3	
Hors Bretagne	20	

B - Répartition hommes-femmes

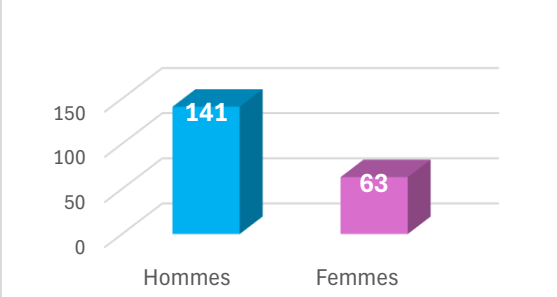

Les hommes représentent la grande majorité des candidats convoqués (69.11 %).

C - Tranches d'âge

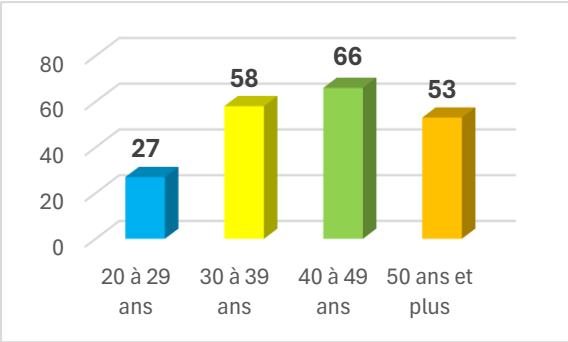

L'âge moyen est de 41.46 ans.

III – Epreuve écrite d'admission

A – Déroulement

L'épreuve écrite d'admission s'est déroulée le 18 janvier 2024 à la salle Le Triptik à Acigné et au Centre de Gestion d'Ille et Vilaine pour 3 candidats bénéficiant d'un aménagement d'épreuve accordé par un médecin agréé. Sur les 204 candidats convoqués, **181 étaient présents à l'épreuve écrite** soit un taux d'absentéisme de 11.27 %.

SPECIALITES	Candidats convoqués	Candidats présents	Taux d'absentéisme
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers	29	27	6.90 %
Espaces naturels, espaces verts	52	47	9.62%
Mécanique, électromécanique	4	4	0.00%
Restauration	13	10	23.08 %
Environnement, hygiène	52	46	11.54 %
Logistique et sécurité	6	4	33.33 %
Communication, spectacle	5	5	0.00 %
Conduite de véhicule	43	38	11.63%
TOTAL	**204**	**181**	**11.27 %**

B - Nature de l'épreuve et analyse des résultats

La note de cadrage de l'épreuve écrite ainsi que les sujets complets propres à chaque spécialité sont en ligne sur le site internet du CDG 35, www.cdg35.fr, rubrique « Passer un concours ». Les sujets ne comportent pas d'indications de correction.

Le libellé réglementaire de l'épreuve écrite est le suivant : « *Une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.* »

Durée : 1 heure 30 ; coefficient 2

Il est attribué à chaque épreuve une note de 0 à 20.

Conformément à la réglementation, chaque copie, rendue anonyme par le candidat, a fait l'objet d'une double correction.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à cette épreuve écrite d'admission entraîne l'élimination du candidat.

Résultats de cette épreuve :

SPECIALITES	Nb de copies	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nb de notes < à 5/20
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers	27	9.45	16.50	4.00	1
Espaces naturels, espaces verts	47	9.83	16.00	3.63	4
Mécanique, électromécanique	4	11.54	12.88	8.38	0
Restauration	10	9.20	17.30	5.40	0
Environnement, hygiène	46	9.32	16.13	3.75	2
Logistique et sécurité	4	14.20	15.78	12.45	0
Communication, spectacle	5	13.38	15.13	11.75	0
Conduite de véhicule	38	8.54	14.13	4.25	2
TOTAL	**181**	**9.57**	**17.30**	**3.63**	**9**

9 candidats ont obtenu une note inférieure à 5/20, soit 4.97 % des copies.

C - Candidats autorisés à se présenter à l'épreuve pratique d'admission

Le décret n ° 2007-114 du 29 janvier 2007, modifié, fixant les modalités d'organisation de cet examen stipule en son article 2-1° que : « sont autorisés à se présenter à l'épreuve pratique les candidats ayant une note égale ou supérieure à 5 sur 20 à l'épreuve écrite ».

Ainsi, au vu des 9 notes éliminatoires, 172 candidats ont été autorisés à se présenter à l'épreuve pratique d'admission selon la répartition suivante :

SPECIALITES	AUTORISES A SE PRESENTER A L'EPREUVE PRATIQUE D'ADMISSION
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers	**26**
Poseur de revêtements de sols, carreleur	1
Peintre, poseur de revêtements muraux	3
Ouvrier en VRD	1
Ouvrier d'entretien des équipements sportifs	1
Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier et plombier canalisateur)	1
Menuisier	3
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	7
Charpentier	2
Agent d'exploitation de la voirie publique	5
Métallier, soudeur	1
Ebéniste	1
Espaces naturels, espaces verts	**43**
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	38

Productions de plantes : pépinières et plantes à massifs) ; Floriculture	2
Soins apportés aux animaux	1
Bûcheron, élagueur	2
Mécanique, électromécanique	**4**
Electrotechnicien, électromécanicien	1
Installation et maintenance des équipements électriques	2
Mécanicien hydraulique	1
Restauration	**10**
Restauration collective, liaison chaude, liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)	7
Cuisinier	3
Environnement, hygiène	**44**
Agent d'assainissement	2
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	28
Propreté urbaine, collecte des déchets	11
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration	1
Qualité de l'eau	2
Logistique et sécurité	**4**
Surveillance, télésurveillance, gardiennage	1
Maintenance bureautique	1
Magasinier	1
Monteur, levageur, cariste	1
Communication spectacle	**5**
Conducteur de machines d'impression	2
Opérateur PAO	1
Relieur-brocheur	2
Conduite de véhicule	**36**
Conduite de véhicules légers (catégories tourisme, et utilitaires légers)	20
Conduite d'engins de travaux publics	1
Conduite de véhicules poids lourds	12
Mécanicien des véhicules à moteur diesel	2
Mécanicien des véhicules à moteur essence	1
TOTAL	**172**

IV - Epreuves pratiques d'admission

A - Déroulement

L'épreuve pratique consiste, dans l'option choisie par le candidat lors de son inscription, au sein de la spécialité considérée, à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Elle comporte une mise en situation consistant en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante. Cet exercice est complété de questions sur la manière dont le candidat conduit l'épreuve, ainsi que sur les règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité.

L'épreuve comporte un coefficient 3 et sa durée est fixée par le jury en fonction de l'option. Elle ne peut être inférieure à 1 heure ni excéder 4 heures. Toute note inférieure à 5 sur 20 à cette épreuve pratique d'admission entraîne l'élimination du candidat.

Sur les 172 candidats convoqués**, 163 étaient présents**, soit un taux d'absentéisme de 5,23%.

B - Résultats des épreuves pratiques

1 – Spécialité : « Bâtiment, travaux publics et voirie réseaux divers »

9 options	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Poseur de revêtements de sols, carreleur	1	4 h 00	10.00		
Peintre, poseur de revêtements muraux	3	3 h 00	10.42	6.50	12.50
Ouvrier en VRD	1	2 h 00	7.75		
Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier et plombier canalisateur)	1	2 h 00	12.00		
Menuisier	3	4 h 00	16.00	13.50	18.50
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	7	4 h 00	15,07	9,75	18.50
Charpentier	2	4 h 00	13.75	13.00	14.50
Agent d'exploitation de la voirie publique	5	1 h 00	13.45	9.50	17.00
Ebéniste	1	4 h 00	16.75		
TOTAL	**24**	**/**	**13.58**	**6.50**	**18.50**

2 – Spécialité : « Espaces naturels, espaces verts »

4 options	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	37	2 h 00	13.20	6.75	17.50
Productions de plantes : pépinières et plantes à massifs) ; Floriculture	2	2 h 30	12.00	11.00	13.00
Soins apportés aux animaux	1	2 h 00	10.00		
Bûcheron, élagueur	2	1 h 15	18.00	17.50	18.50
TOTAL	**42**	**/**	**13.30**	**6.75**	**18.50**

3 – Spécialité : « Mécanique, électromécanique »

2 options	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Electrotechnicien, électromécanicien	1	2 h 30	20.00		
Installation et maintenance des équipements électriques	2	3 h 00	14.38	13.00	15.75
TOTAL	**3**	**/**	**16,25**	**13,00**	**20,00**

4 – Spécialité : « Restauration »

2 options	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Restauration collective : liaison chaude ; liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)	7	1 h 45	11,79	8,75	13,75
Cuisinier	3	3 h 00	13,00	11,00	16,00
TOTAL	**10**	**/**	**12,15**	**8.75**	**16,00**

5 – Spécialité : « Environnement, hygiène »

5 options	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Agent d'assainissement	2	2 h 00	14.88	13.50	16.25
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	27	1 h 00	10.55	7.50	15.00
Propreté urbaine, collecte des déchets	9	1 h 00	15.19	9.75	18.00
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration	1	2 h 30	9.00		

Qualité de l'eau	2	2 h 30	14.50	12.00	17.00
TOTAL	**41**	**/**	**11,93**	**7,50**	**18,00**

6 – Spécialité : « Logistique et sécurité »

4 options	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Surveillance, télésurveillance, gardiennage	1	1 h 30	16.25		
Maintenance bureautique	1	3 h 00	18.00		
Magasinier	1	1h00	16.00		
Monteur, levageur, cariste	1	1 h 00	12.00		
TOTAL	**4**	**/**	15,56	12,00	18,00

7 – Spécialité : « Communication spectacle »

3 options	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Conducteur de machines d'impression	2	4 h 00	16.75	16.50	17.00
Opérateur PAO	1	4 h 00	18.25		
Relieur-brocheur	2	3 h 00	18.50	18.00	19.00
TOTAL	**5**	**/**	**17.75**	**16.50**	**19.00**

8 – Spécialité : « Conduite de véhicule »

5 options	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Conduite de véhicules légers (catégories tourisme, et utilitaires légers)	19	1 h 00	15.22	12.50	17.75
Conduite d'engins de travaux publics	1	2 h 00	16.75		
Conduite de véhicules poids lourds	11	1 h 00	14.02	8.00	16.75
Mécanicien des véhicules à moteur diesel	2	4 h 00	13.25	13.00	13.50
Mécanicien des véhicules à moteur essence	1	2 h 00	18.00		
TOTAL	**34**	**/**	**14.85**	**8.00**	**18.00**

C - Candidats admis

Conformément à l'article 6 du décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007, fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe, *« un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne de ses notes est inférieure à 10 sur 20 » et « à l'issue des épreuves, le jury arrête, par ordre alphabétique, la liste des candidats admis à l'examen ».*

Après avoir examiné l'ensemble des résultats des épreuves d'admission, le jury a décidé de retenir le seuil d'admission suivant :

Seuil	Nombre d'admis	Pourcentage de réussite par rapport aux présents à toutes les épreuves (163)
10.10 / 20	130	79.75 %

Les candidats admis sont répartis comme suit :

Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers	**16 admis**
Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier et plombier canalisateur)	1 admis
Menuisier	3 admis
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	6 admis
Charpentier	1 admis
Agent d'exploitation de la voirie publique	4 admis
Ebéniste	1 admis
Espaces naturels, espaces verts	**33 admis**
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	29 admis
Productions de plantes : pépinières et plantes à massifs) ; Floriculture	2 admis
Bûcheron, élagueur	2 admis
Mécanique, électromécanique	**3 admis**
Electrotechnicien, électromécanicien	1 admis
Installation et maintenance des équipements électriques	2 admis
Restauration	**8 admis**
Restauration collective : liaison chaude ; liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)	5 admis
Cuisinier	3 admis
Environnement, hygiène	**28 admis**
Agent d'assainissement	2 admis
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	15 admis
Propreté urbaine, collecte des déchets	8 admis
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration	1 admis
Qualité de l'eau	2 admis

Logistique et sécurité	4 admis
Surveillance, télésurveillance, gardiennage	1 admis
Maintenance bureautique	1 admis
Magasinier	1 admis
Monteur, levageur, cariste	1 admis
Communication, spectacle	**5 admis**
Conducteur de machines d'impression	2 admis
Opérateur PAO	1 admis
Relieur-brocheur	2 admis
Conduite de véhicules	**33 admis**
Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)	19 admis
Conduite d'engins de travaux publics	1 admis
Conduite de véhicules poids lourds	10 admis
Mécanicien des véhicules à moteur diesel	2 admis
Mécanicien des véhicules à moteur essence	1 admis

D - Préparation aux épreuves et niveau de diplôme des candidats admis

En ce qui concerne la préparation à cet examen, parmi les 130 candidats admis :

- 67 ont déclaré avoir effectué une préparation personnelle aux épreuves : 51.54 %,
- 57 ont déclaré avoir suivi une formation de préparation avec le CNFPT : 43.85 %,
- 6 ont déclaré avoir suivi d'autres formations : 4.61 %.

Les candidats admis ont déclaré détenir un diplôme pour :

- 0.77 % de niveau 7 (bac + 5),
- 3.08 % de niveau 6 (bac + 3 à bac + 4),
- 13.08 % de niveau 5 (bac + 2),
- 35.38 % de niveau 4 (bac),
- 44.62 % de niveau 3 (CAP, BEP)

Et quelques candidats ont indiqué pour :

- 2.30 % être sans diplôme
- 0.77 % être père/mère de 3 enfants.